

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 380

Artikel: A force de crier
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023922>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A force de crier

Max Frisch, discours à l'occasion de la remise du Prix de la Paix des libraires allemands :

« ... Le ressentiment contre la gauche qui marque actuellement le climat public dans nos pays, et n'hésite pas à assimiler chaque projet de la gauche au Goulag ou à la bande Baader-Meinhof, est compréhensible en tant que ressentiment des possédants... »

Et encore, à propos des armements et des surarmements :

« Aucun pouvoir n'avouera jamais qu'il a besoin d'une armée pour la retourner, le cas échéant, contre sa propre population : pour camoufler cette fonction-là de son armée, le pouvoir est donc contraint à une politique d'armement sous prétexte de protéger la patrie contre le monde entier. Cet armement a de son côté ses servitudes : entretenir la croyance en d'éventuels ennemis, qui justifient un tel déploiement d'argent et de matériel... »

Et enfin, sur le sujet de la liberté, si galvaudé : « la liberté non pas en tant que pouvoir des plus forts délégué à l'Etat; la liberté non pas en tant que pouvoir sur d'autres » — mais en tant que possibilité de se réaliser¹.

Fort bien. Le journal ouest-allemand « Die Welt », qui s'était déjà signalé par ses attaques haineuses contre Heinrich Böll et tout particulièrement contre son livre « Die verlorene Ehre der Katharina Blum » et contre le film qu'on en a tiré, n'a pas trouvé les propos de Frisch à son goût.

Selon « Die Welt », le discours témoignerait d'un conformisme inquiétant, dénonçant une « dictature des possédants » — tel que n'importe lequel des précédents lauréats, Bloch ou Mitscherlich ou Grosser aurait prononcé le même discours dans

les mêmes mots. Il s'agit là, écrit « Die Welt », d'un arsenal éculé de mots creux et de formules didactiques auxquels les orateurs recourent pour ainsi dire automatiquement, pareils à un computer qui donnerait toujours les mêmes faits et les mêmes nombres ».

Et quant à Frisch lui-même :

« N'est-il pas un possédant ? » se demande « Die Welt ». N'est-il pas l'un des plus riches écrivains d'Europe ? Est-ce que des milliers d'imprimeurs, de linotypistes, de techniciens en publicité, de libraires, ne travaillent pas pour lui, de même que des milliers de simples travailleurs contribuent au succès de n'importe quelle libre entreprise ? »

Que j'aime le confus ! — car loin de moi la

pensée que « Die Welt » pourrait être de mauvaise foi.

On l'imagine assez rendant compte d'un congrès médical et reprochant aux médecins leur conformisme inquiétant, le fait qu'à propos du cancer, une fois de plus, comme tous leurs prédécesseurs, ils ont parlé d'immunologie, et de radiothérapie, etc. Eh ! Messieurs. Depuis six mille ans qu'il y a des hommes, tout a été dit, mais, comme l'observait Gide, on est bien obligé de répéter puisque personne n'écoute — et en tout cas pas « Die Welt ». Mais, comme l'écrivait cette fois Voltaire, à force de crier on finit par se faire entendre des oreilles les plus dures !

J. C.

DP 1977

« Domaine Public » ne s'est jamais considéré comme une institution qui trouve sa justification dans son existence même. Jadis tous les vingt numéros, rythme annuel, nous faisons le point, allant jusqu'à la remise en question. Au seuil de 1977, dans le même esprit, des collaborateurs, des amis s'exprimeront pour dire quelle est à leurs yeux la raison d'être de DP, participant ainsi non seulement à la campagne de réabonnement, mais aussi à la campagne d'abonnements.

Pour avoir lancé ce journal et l'avoir porté quelquefois à bout de bras pendant de longues années, j'ai accepté d'ouvrir cette série : DP 1977.

On a souvent voulu comparer, voire opposer l'ancien bimensuel et l'hebdomadaire d'aujourd'hui. Comme ancien rédacteur responsable, je ne suis pas preneur. Le bimensuel pouvait avec une équipe restreinte atteindre à une certaine unité de ton. L'hebdomadaire représente une autre technique journalistique; il exige plus de collaborations, il doit être plus ouvert. Le passage de l'un à l'autre a été difficile.

D'une part parce que l'équipe ancienne a été absorbée par des tâches professionnelles nouvelles, publiques le plus souvent, d'autre part parce que la technicité des problèmes politiques ou économiques demande un long apprentissage et rend difficile l'exercice d'une certaine polyvalence.

Mais deux raisons essentielles justifient « Domaine Public » en 1977.

Tout d'abord, de nouvelles forces ont rejoint les groupes cantonaux. Avec les fidèles, ils constituent un noyau de valeur, et qui serait coté très haut, s'il y avait une bourse des collaborateurs des organes de presse.

Deuxièmement, il est important que vive et se développe en Suisse romande un hebdomadaire qui ne doit rien à personne, ni à un parti, ni à un « sponsor ». A un moment où la récession accentue le poids de la droite, où se multiplient les prises de position conservatrices, il est primordial que l'influence et l'indépendance de « Domaine Public » puissent être renforcées.

A. Gavillet

¹ On trouvera le texte intégral du discours dans « Services publics » N° 41 (trad. Jean Kaempfer).